L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 JANVIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN, 14 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 32 rue de Chartres.—Marchandises sèches étrangères et américaines, lingerie de messieurs et bonneterie.

Par Vincent & Co., au Nos 62 et 64 de la rue de la Douane.—bottes, souliers et brodequins.

SPECTACLES.

Mercredi, 14 janvier 1874.

ACADEMIE.—Aladin avec Lydia Thompson.

La solidarité des Etats.

Le Missouri n'oublie pas qu'il a été pendant plusieurs années, soumis à un régime arbitraire, et tyrannique et il donne, en ce moment, un exemple qui pourra être suivi par plusieurs autres Etats, affranchis depuis peu comme lui, du joug radical.

Voici en quels termes le gouverneur Woodson s'exprime au sujet des affaires de la Louisiane, dans un récent message à la Législature du Missouri :

Je ne puis m'abstenir, dans cette communication, de parler des outrages sans parallèle, commis si récemment contre les droits de la Louisiane, qui est un des Etats souverains de l'Union américaine, outrages commis, sinon à l'instigation, au moins avec le consentement du Président des Etats-Unis.

Nous avons vu un juge de District, sans ombre d'autorité, appuyé par des soldats fédéraux, expulsant de leurs postes les serviteurs dûment élus du peuple, et y plaçant ceux que le peuple avait refusé de soutenir; et ce qui est pis, nous avons vu le Président, au mépris de la Constitution, de la loi, et des vœux exprimés par le peuple, reconnaissant et maintenant, en sa qualité officielle, les hommes ainsi frauduleusement et tyranniquement placés au pouvoir.

Il est également dû au peuple de la Louisiane et à la cause du gouvernement de liberté qu'en votre qualité de représentants du grand Etat dont le peuple aime la liberté et le gouvernement constitutionnel, vous fassiez une protestation solennelle contre les outrages sans parallèles commis contre les droits sacrés de son peuple, droits garantis par la Constitution de notre commune patrie.

Une dépêche de Jefferson City du 8 janvier, annonce que la résolution suivante avait été préparée et devait être présentée le lendemain à la Chambre.

Attendu qu'il appert du Message de Son Excellence le gouverneur, que des outrages sans parallèles ont été commis à l'instigation, ou avec le consentement du Président des Etats-Unis dans l'Etat de la Louisiane, en violation de la Constitution de notre commune patrie, il est, en conséquence

Résolu que le sergent d'armes de la Chambre est chargé de se rendre immédiatement à Washington, D. C. et d'y arrêter U. S. Grant Président des Etats-Unis et de l'amener à la barre de cette honorable Chambre, pour y répondre aux accusations qui pourront être portées contre lui.

Nous ne pensons pas que la Chambre des Représentants du Missouri ait adopté la résolution qui précède; mais nous croyons que la Législature de cet Etat votera une protestation, conformément aux recommandations du gouverneur.

Nous avons reproduit ces documents pour donner une idée de la réaction qui s'est opérée dans les esprits. La Louisiane, aujourd'hui, n'est plus isolée dans l'Union et ses plaintes trouvent de sympathiques échos dans diverses parties du pays.

La lettre du Président au gouverneur Davis, du Texas, que nous avons publiée hier, indique clairement que les conseillers de M. Grant comprennent maintenant la faute qu'ils ont commise en soutenant l'usurpation en Louisiane. Pour être logique avec le principe qu'elle proclame dans cette lettre, l'administration doit se rallier au projet d'une nouvelle élection dans notre Etat.

La politique de Grant, en Louisiane, n'a rien rapporté ni à lui ni à son parti, elle ne leur a causé que des embarras et une impopularité croissante. M. Grant doit s'apercevoir, aujourd'hui, qu'il a été bien mal conseillé, l'année dernière, par M. Morton et M. Williams, et qu'il n'est que temps pour lui de revenir sur ses pas et de renoncer à une politique aussi désastreuse pour son parti. Cette politique a plus fait pour remettre en faveur la doctrine un peu oubliée des droits des Etats que toute la propagande imaginable. Chaque Etat s'est vu menacé dans l'exercice de ses droits et la cause de la Louisiane est devenue la cause de toute la nation.

L'heure de la justice ne saurait tarder à sonner.

Message du Maire.

Nous avons reçu hier soir la copie d'un Message adressé par l'honorable Louis A. Wiltz, maire de la Nouvelle-Orléans, au Conseil-de-Ville. Ce document ne remplirait pas moins de quatre colonnes de l'*Abeille* et il ne nous est pas possible d'en donner même l'analyse dans ce numéro.

La première partie du Message résume les rapports des différents administrateurs, et fait l'éloge de leur administration, la seconde partie contient l'exposé de la dette de la ville, l'indication des taxes, le budget de 1874 et le rapport sur les contentieux.

Nous donnerons dans un autre numéro, une analyse détaillée de la seconde partie et nous nous contenterons aujourd'hui de résumer brièvement la première.

Département de la Police.—Du rapport de l'honorable R. Brewster il résulte que le total des dépenses pour 1873 a été de $334,808 contre $404,397 pour 1872 ce qui constitue une différence en faveur de son administration de $69,588, mais cette différence est réduite de $5250 montant du déficit dans les recettes de 1873 comparées à celles de 1872.

Waterworks et bâtisses publiques.—L'honorable Charles Fitzenreiter rapporte le total des dépenses de son département à $132,732 contre $202,905 l'année précédente, économie $70,173. Les waterworks n'étaient pas en bon état quand il en a pris charge et ils ne pourront l'être davantage quand il les passera à son successeur.

Commerce.—Ce département administré par M. B. M. Turnbull a gagné $4458 sur les revenus des marchés et perdu $22,179 sur ceux des wharfs; cette dernière perte vient de la suppression de la ligne des steamers Morgan et de la diminution du tonnage dans les arrivages de navires.

Assessments.—M. Sturcken n'a dépensé que $34,894, ce qui est une économie de $10,846 sur l'année précédente. L'assessment pour 1874 a été complété en octobre, et a été fait avec soin; des réductions équitables ont été faites et on a ajouté aux rôles plusieurs millions de propriétés jusque là non taxées. Les rôles donnent un total de $130,913,856.

Améliorations.—Le tableau comparatif des dépenses pour chaque mois de 1872 et 1873, dressé par ordre de M. James Lewis pour les trois bureaux des rues, des quais et débarcadères et du drainage de la ville, indique une réduction totale dans les dépenses de $500,000. Malgré cela les dépenses se montent encore à la somme énorme de $845,892, non compris une somme considérable en bons donnée à la compagnie du canal du golfe du Mexique, en vertu d'un contrat monstrueux, illégale et inique, dont le message s'abstient de parler. Le message cite des extraits du rapport de M. Lewis et fait des éloges de cet administrateur; nous faisons des réserves et nous reviendrons sur ce sujet.

Finances. Les dépenses dans le département dirigé par l'honorable L. Schneider ont été de $27,774, ce qui est une augmentation de $2,726 sur l'année précédente, mais cette augmentation est justifiée par l'emploi d'un grand nombre d'inspecteurs de licences. Le maire parle des capacités financières et administratives et du zèle de M. Schneider en termes que nous ne pouvons qu'approuver.

Comptes publics. M. J. Calhoun a réalisé $12,843 d'économies sur les salaires et dépenses de son bureau. Il a déployé aussi un grand zèle dans l'exercice de ses laborieuses fonctions.

Economies totales. Le message constate que le total des économies réalisées par l'administration actuelle pour 1873 sur les dépenses correspondantes de 1872 ont été de $713,205 63, soit au taux de $2,000 par jour.

L'APPAREIL BRINGIER
Pour la fabrication du sucre.

La culture de la canne à sucre ne peut se maintenir en Louisiane que si l'on parvient à diminuer, d'une part, les frais d'exploitation et à augmenter, de l'autre, le rendement des récoltes. Or, sans parler des autres éléments qui peuvent conduire à la solution du problème, nous pouvons dire que la réussite de l'appareil Bringier résoudrait à elle seule le problème, puisque cet appareil permettrait d'arriver à ce double résultat; diminution des frais de roulaison et augmentation considérable du rendement.

Nous avons déjà dit qu'une expérience de cet appareil devait avoir lieu demain, jeudi, sur l'habitation de M. P. S. Wiltz à St-Jacques. Nous engageons tous ceux qui s'intéressent au salut de la culture sucrière à y assister. Voici sur les avantages présentés par cet appareil une note qui nous est communiquée par M. Léon Haultman, l'ingénieur-mécanicien employé par M. Bringier, et la Compagnie :

L'appareil à diffusion de Robert a été exposé sur le bayou Lafourche dernièrement et a donné, dit-on, en fait de rendement, de très bons résultats. L'appareil du "Bringier Sugar Extracting Co." n'est pas un appareil du même genre, quoique basé sur le même principe; c'est un appareil tout à fait nouveau, un appareil à extraction et à rendement de jus constant; le seul qui ait jamais travaillé ici. Il combine en lui les procédés de diffusion, de macération et de lévigation.

Voilà quels sont les avantages que la Compagnie réclame pour son appareil. Il prend un poids de cannes moindre (pour un certain nombre de boucauts de sucre donné à faire par jour) qu'aucun autre appareil. En commençant l'opération, il prend moins de temps qu'aucun autre pour donner le premier jus.

Il donne du jus d'une densité égale à celle du moulin et peut même la dépasser.

La sortie du jus est constante et l'extraction complète.

Il ne faut que très peu d'eau pour l'extraction du jus.

Il ne faut que deux personnes pour le faire manœuvrer; et pour cela tout travailleur sera assez compétent.

La force motrice nécessaire pour l'appareil est très petite, en comparaison de celle qu'exigent les anciens procédés.

Le résidu ou bagasse est comme une sciure de bois épaisse, et, par cela, il constitue un très bon engrais qui ne tarde pas à se décomposer dès qu'il est mis en terre.

ERRATUM.—Dans le *communiqué* sur la Loterie de la Havane que nous avons publié hier, il s'est glissé une erreur qui dénature complètement le sens d'une phrase de l'auteur. Au lieu de : "Personne ici n'ignore qu'il y a une agence établie à la Nouvelle-Orléans pour la Loterie de la Havane," il faut lire : "Personne ici n'ignore *qu'il n'y a aucune agence*, etc.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Hier, en rendant brièvement compte de la reprise de *Robert le Diable*, nous avons, par inadvertance placé au quatrième acte le trio du cinquième entre *Bertram, Robert et Alice*. En rectifiant cette erreur, nous profitons de l'occasion qui se présente de répéter que Mme Fursch-Madier, dans ce trio dont on connaît les difficultés, s'est distinguée par la correction de son chant et l'expression de son jeu.

Demain jeudi 15, *Première Matinée du Docteur du Diable*, à midi précis.

Ordre du spectacle de la matinée : 1° *Le Piano de Berthe*, comédie en un acte; 2° Grande séance de PRESTIDIGITATION par le professeur MEHAY; tours et surprises innombrables; 3° *Le Maître de Chapelle*, opéra en un acte, de Paër.

Jeudi, soir, *Charles VI*, grand opéra d'*Halévy*. M. Devoyod remplira le rôle de *Charles VI*. Les autres rôles seront confiés à MM. Gadilhe, Mayan, De Quercy, Mmes Demain et Lagye.

Samedi, *Matinée* à midi.

Prochainement, *l'Africaine*, grand opéra, de Meyerbeer.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe des blondes a donné, hier soir, devant une salle comble, la seconde représentation de *Sinbad le Marin*. Elles ont joué avec leur verve habituelle et ont été fréquemment applaudies, avec Lydia Thompson.

Ce soir, première représentation de Kinilworth; et vendredi soir, premier bénéfice de Miss Thompson.

Au lieu de risquer leur argent aux jeux de hasard qui offrent si peu de chance aux joueurs assez imprudents pour s'y aventurer, les gens qui veulent absolument faire fortune d'un coup, ont une bien meilleure occasion. Ils n'ont qu'à placer dix piastres en un billet de la loterie de la Louisiane, et si Dame Fortune a guidé leur main ils se réveilleront le 25 courant avec un joli magot de vingt-cinq mille piastres à leur disposition.

GRANDS VINS ET EAUX-DE-VIE. — On remarquera plus loin une annonce de MM. Vor. Maignan & F. Laborde, rue Bienville 23 et 25, qui sont les seuls agents pour la vente du grand vin du Château Pape Clément, des grands vins de Suze et fils et Larronde frères, et des fameux cognacs Vineyard Proprietors, Gautier frères, etc. La maison Maignan & Laborde importe aussi beaucoup d'autres vins et d'autres eaux-de-vie des meilleures marques. Voyez l'annonce.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CARROLLTON.—On trouvera plus loin la liste des Directeurs que les membres de cette Compagnie ont élus pour l'année courante. Tous sont très connus et les actionnaires ne pouvaient faire de meilleur choix. Parmi eux est le général G. T. Beauregard, qui a été le lendemain élu président à l'unanimité.

Il n'est pas certain que le Congrès ordonne une nouvelle élection en Louisiane d'ici au 24 janvier, mais ce qui est sûr, c'est que ce jour-là le grand tirage de la loterie de la Louisiane aura lieu et que celui qui n'aura pas pris la précaution de prendre un billet à l'avance ne courra pas la chance d'être l'heureux possesseur du gros lot de vingt-cinq mille piastres.

POMMES DE TERRE.—MM. J. C. Murphy & Co., rue Poydras, 36, ont à vendre 2000 barils de pommes de terre de choix, bonnes pour semences, entre autres les fameuses Pink Eyes qui viennent du Nord, et qui produisent tant au Sud, et 4000 barils des meilleures pommes de terre de l'Ouest—Voyez l'annonce.

Les destins sont changeants. Le bureau d'observation à Washington nous prédit assez régulièrement le temps qu'il fera dans la journée. Mais qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, chose qui n'est arrivée qu'une fois en 50 ans à la Nouvelle-Orléans, le tirage de la grande loterie de la Louisiane n'en aura pas moins lieu le 24 janvier 1874.

LES GOMMEUX. — Chez la comtesse de Mercy, dit un chroniqueur, notre ami d'Amoult a un succès fou. Il fait la définition du *gommeux* dont les premiers ancêtres furent les *beaux-fils* sous la Fronde, et les derniers, les *petits crevés* sous l'Empire.

Voici l'origine de cette originale appellation :

"Lorsqu'un homme perd sa position, sa fortune, son rang ou sa place, on dit : *il est dégommé*. Si par suite de cette catastrophe il se trouve dégommé, il faut en conclure que précédemment il était *gommé*; il était alors saturé de *gomme*, c'est-à-dire GOMMEUX. Celui donc qui, bien en vue, brille par son genre, est envié pour son *chic*, sa position, sa fortune ou sa toilette est un *gommeux*."

Si cette version ne vous satisfait pas, ouvrez la COMÉDIE DU TEMPS, par d'Amoult (lisez Bertall).

TEMPERATURE. — 13 Janvier 1874. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	60	15
12 M.	73	22
3 P. M.	75	24
6 P. M.	73	22

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Meeting des Conservateurs du Cinquième Ward à la Rotonde St. Louis.

Conformément à un appel signé par le président de différents clubs du cinquième ward, un grand nombre de citoyens se sont réunis, hier soir, à huit heures, vers la rotonde St. Louis, pour prendre en considération la conduite de M. V. O. King, un représentant de ce ward, qui a déserté le parti du peuple pour entrer dans la pseudo Législature de M. Kellogg.

L'assemblée a été présidée par le docteur O. Huard, et M. Gaston Bonnafon a rempli les fonctions de secrétaire.

Les résolutions suivantes, présentées par M. John H. Castellanos, ont été unanimement adoptées :

Attendu, que les électeurs du cinquième ward de la ville de la Nouvelle-Orléans ont été et sont encore fidèles à la cause d'un gouvernement libre; et, attendu, qu'au mépris de la volonté de ses constituants, V. O. King, un représentant du dit ward, a abandonné son poste à la Législature légale de l'Etat, pour entrer dans la pseudo-législature et faire cause commune avec les ennemis de la Louisiane, ne participant ainsi à leurs actes d'usurpation et aidant à maintenir le despotisme au pouvoir, il est, en conséquence,

Résolu, que nous, les électeurs conservateurs du Cinquième Ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, nous désavouons sa conduite et déclarons qu'en agissant ainsi, il s'est rendu coupable d'une trahison. Nous exigeons donc qu'il reprenne sa place dans la Législature légale de l'Etat, où l'honneur et le devoir l'appellent en même temps, ou sinon qu'il se démette de ses fonctions puisqu'il ne représente pas les véritables sentiments de ses constituants.

Résolu, encore, que les remerciements de cette assemblée sont dûs au gouverneur John McEnery et à ceux qui constituent avec lui le gouvernement légal de l'Etat, aussi bien qu'à nos sénateurs et à nos représentants, pour leur noble conduite et pour leur persévérance à soutenir les droits du peuple contre le despotisme et l'usurpation.

Résolu, que ces résolutions soient envoyées à l'*Abeille*, au *Picayune* et au *Carillon* pour être publiées.

Cour Criminelle.

Samuel Baretti, convaincu du crime de meurtre sur la personne de Diego Contis, a été condamné hier aux travaux forcés à perpétuité.

En écoutant sa sentence, le prisonnier a paru vivement impressionné et tout son corps était agité par un tremblement convulsif.

La peine de Baretti n'est cependant pas proportionnée à son crime, car jamais assassinat n'a été exécuté plus froidement.

Au mois de juin dernier, Baretti a rencontré Diego Contis dans un café et l'a invité à boire, quoiqu'il ne le connût pas.—Celui ci a accepté, et les deux hommes ont vidé plusieurs verres en devisant gaîment comme deux amis. Lorsqu'il a fallu payer la consommation, Diego a offert de donner l'argent nécessaire, voyant que Baretti ne se pressait pas trop de tirer sa bourse; mais ce dernier est devenu tout à coup furieux et a menacé de tuer son compagnon. Ils se sont séparés alors, après avoir échangé quelques paroles.

Deux heures plus tard, le hasard les a mis de nouveau en présence l'un de l'autre.

Aussitôt, Baretti, sans provocation aucune, a pris un revolver à sa ceinture et a fait feu sur Contis, l'atteignant en pleine poitrine. Le malheureux est tombé mortellement blessé; mais l'assassin, en proie à une sorte de délire, s'est avancé sur sa victime, étendue sans défense à ses pieds, et appuyant son pistolet sur son cœur, a pressé la détente pour la seconde fois.

Il faut que les jurés soient bien foncièrement opposés à la peine capitale, pour avoir arraché un pareil homme à la potence.

Un Incendiaire à l'œuvre.

Peu s'en est fallu, avant hier soir, qu'il y eût encore une désastreuse conflagration rue du Canal. Vers dix heures l'agent Palangue, de la police métropolitaine, ayant trouvé ouvertes les portes de l'entrepôt de poudre de Laflin & Land, dont M. Wallace Wood est l'agent, a eu l'idée d'y pénétrer, fort heureusement, et a découvert qu'on avait fait de grands préparatifs pour incendier la bâtisse.

Deux ouvertures avaient été pratiquées dans le plancher afin d'y introduire deux burettes en fer-blanc pleines d'huile de pétrole. A côté, on avait placé six barillets de poudre.

En cherchant dans l'appartement, l'officier Palangue a trouvé huit autres burettes pleines de pétrole.

Le misérable qui avait dressé froidement tous ses plans pour détruire une douzaine de maisons et tuer on ne sait combien de personnes, est encore inconnu; mais, on le cherche et on le trouvera, car les limiers de la police secrète sont très adroits.

Le mal vient des jurés qui acquittent tous les incendiaires.

Shérif versus Police.

Il paraît que le shérif de la Cour Criminelle ne s'entend guère avec le chef de la police, au sujet du transfert des prisonniers des différentes stations à la maison de Cour.

Le colonel Patton prétend que ce soin regarde le général Badger, et *vice versa*.

Ces deux représentants de la force publique sont en conflit et s'entêtent mutuellement à ne pas céder d'une ligne. Pendant ce temps, les affaires restent dans le *statu quo* et les accusés sont forcés de languir en prison en attendant qu'il plaise à l'un de ces messieurs de les faire conduire devant le tribunal de la justice par un officier de police ou par un député shérif.

Il nous semble que tout cela n'est pas très régulier.

Deux Incendies.

Hier soir, entre dix heures et demie et minuit, il y a eu deux incendies. L'alarme a été donnée la première fois par la boîte portant le N° 17, au coin des rues Live Oak et Première, et la seconde fois, portant le N° 29, au coin des rues Market et Levée.

Nous n'avons pu avoir d'autres renseignements.

Parties de billard.

On annonce pour ce soir deux parties fort intéressantes au Crescent Hall; La première entre Henry Miller et Frank Maggioli, à but, et la seconde entre Daly et le vainqueur de la première partie, avec l'avantage du décompte pour ce dernier.

Demain soir, Maggioli jouera contre Daly en recevant l'avantage du décompte. Pour cette partie, il y a un enjeu de $100 de chaque côté.

Séance du Conseil-Municipal.

Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

Le maire présente son message annuel relatif aux affaires municipales, aux réformes nécessaires, etc.

Le message est déposé sur le bureau pour être imprimé.

M. Brewster administrateur du département de la police, présente son rapport mensuel qui est approuvé sans difficulté.

Ce rapport établit que les frais du département de la police, pour le mois de décembre, s'élèvent à $27,808.70 et les recettes à 3,031.12.

Un des chevaux qui tiraient la voiture, appelée communément "Black Maria" qui sert à transporter les prisonniers, étant mort, M. Brewster demande et obtient la permission de le remplacer.

Le maire, au nom du comité spécial des administrateurs, présente une résolution pour maintenir M. J. McDonnell dans ses fonctions de conseiller de la ville dans le procès Gaines.

M. Brewster, administrateur du département de la police propose une ordonnance relative aux salaires des différents employés de la ville.

Il désire, comme mesure d'économie, que tous les salaires soient réduits de 20 pour cent par mois. En revanche, les dits salaires devront être payés régulièrement, en monnaie courante des Etats-Unis. Il demande que la ville fasse, en conséquence, les arrangements nécessaires avec l'agent fiscal.

L'ordonnance est déposée sur le bureau pour être soumis au comité spécial des administrateurs.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances, relatives à des règlements de compte, qui sont adoptées sans opposition.

Plusieurs pétitions sont présentées et référées aux différents départements. La plupart ont trait à des assessements erronés sur des propriétés foncières.

Le Conseil s'ajourne.

On écrit de Besançon que dans le grand dîner que M. le duc d'Aumale a donné aux notabilités de la ville, il aurait dit que ses réceptions d'hiver ne commenceraient que dans trois semaines, c'est-à-dire à son retour de Paris, et qu'il aurait insinué qu'il ne reviendrait pas seul en Franche Comté. On croit donc à Besançon que M. le duc d'Aumale va se remarier et que Besançon le verra revenir avec la nouvelle duchesse. On avait déjà parlé, il y a un an, du mariage du duc d'Aumale avec Mme la duchesse de Chevreuse.

Le train du général duc à Besançon, sans être considérable est sur un bon pied. Quatorze chevaux, dix domestiques et cinq cuisiniers.

Les travaux militaires de la nouvelle enceinte qui doit défendre Paris commenceront le 1er mars.

Le génie a, dit-on, reçu des ordres en conséquence.

Pseudo-Législature.

Séance du 13 janvier.

SÉNAT.—M. Burch présente une pétition de M. S. Wrotnowski, dans laquelle ce dernier réclame une rétribution pour services rendus à l'Etat.

M. Weber : un bill pour amender les sections 2,760 et 2,771 des statuts d'Etat.

M. Brewster : un bill fixant l'époque des sessions régulières de l'Assemblée générale.

Le bill relatif aux amendements proposés à la constitution de l'Etat, pour interdire à l'Assemblée générale le droit d'accorder à aucune corporation ou compagnie de chemin de fer le crédit de l'Etat, est référé au comité judiciaire.

Par M. Weber : un acte pour incorporer la ville de St. Francis dans la paroisse Ouest Feliciana. Référé au comité des affaires paroissiales.

Par M. Cage : un acte pour incorporer les deux villes Lockport et Longville, paroisse Lafourche, et pour fixer les limites de ces deux villes.

Résolutions.—Par M. Anderson : une résolution relative à la célébration du centième anniversaire de l'indépendance de la ville de Philadelphie. Référée au comité des relations fédérales.

Par le même : une résolution relative à l'emploi des terres cédées à l'Etat, par le gouvernement national, en vertu d'une loi votée au Congrès, le 2 juillet 1862.

Par M. Burch : une résolution jointe chargeant le comité des institutions charitables, accompagné d'un officier du Sénat, de visiter toutes les institutions charitables situées dans les paroisses Jackson et Bâton-Rouge.

Par le même : une résolution autorisant le comité des élections auquel est référée la réclamation de M. Swasey, à mander les personnes et à quérir les documents qu'il jugera convenable.

Par M. Wharton : une résolution chargeant un comité de s'informer du montant des sommes versées dans le trésor, par les différents collecteurs de taxes de l'Etat; et de la manière dont le trésorier a disposé de ces fonds.

Par M. Twitchell : une résolution pour allouer une somme suffisante pour couvrir les dépenses contingentes de l'Assemblée générale pendant la session actuelle.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—83 membres répondent à l'appel.

Allin, d'Ouest-Baton-Rouge, fait une philippique contre le *Picayune* parce que ce journal avait affilié P. B. S. Pinchback avec la partie adverse. Pinchback, dit le représentant Allin, est assez bon républicain pour ne pas faire dépendre ses sentiments du succès de son parti noir et blanc.

Le représentant de l'Ascension demande qu'un comité soit nommé pour examiner les affaires et les livres de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Référé.

Un membre présente une résolution pour qu'un comité soit nommé et chargé d'examiner les livres de l'Asile des Fous. Référé.

L'orateur Lowell présente le rapport de l'adjudant général de l'Etat.

Dumas, de St. Jean Baptiste, demande que la Chambre procède à l'élection du clerc des minutes et du clerc-assistant. A ces mots, grande confusion dans la Chambre. L'orateur tâche de rétablir l'ordre mais vainement, le tumulte redouble. Le sergent d'armes s'agite sans succès et l'orateur finit par dire que s'il ne peut maintenir la paix il cèdera sa place à un autre.

Goir, d'Est-Feliciana, demande que les membres des 1er et 2e ward soient admis : il dit qu'ils ne peuvent être privés de leurs sièges que par les deux tiers des membres de la Chambre. Il demande qu'il leur soit donné jusqu'à midi aujourd'hui et qu'alors s'ils n'ont pas paru ils seront justement exclus.

Young, de Concordia, se lève et engage le représentant d'Est-Féliciana à s'asseoir pour ne pas faire perdre plus de temps à la Législature. L'orateur l'engage lui-même à se conformer au règlement.

Goir répond qu'il est payé $8 par jour pour remplir son devoir et qu'il parlera tant qu'il voudra pour le bien de ses constituants. Le vacarme recommence. L'orateur rend une décision qui n'est pas soutenue par la Chambre et le bruit devient si étourdissant que M. Goir demande lui-même l'ajournement qui est prononcé au milieu du brouhaha.

LE GOUVERNEMENT DES ASSEMBLÉES.—Le *Temps* termine ainsi un article :

L'Assemblée de 1871 léguera une leçon à l'histoire : on saura qu'il n'est pas de régime plus déraisonnable, plus dangereux pour les libertés d'un peuple, qui tienne plus entièrement un pays à merci, que celui d'une Assemblée souveraine, unique, et dont la durée même dépend de son propre arbitre. Une assemblée de ce genre est certainement l'une des formes les plus fâcheuses du pouvoir absolu.

—On lit dans le *Danube*, journal français publié à Vienne (Autriche) :

"Des nouvelles qui nous arrivent de Frohsdorf parlent de préparatifs de départ tout à fait extraordinaires. A en croire ces nouvelles, le comte de Chambord quitterait sous peu le château qu'il occupait depuis une si longue série d'années, pour aller définitivement élire domicile en France."

—Jusqu'à ce jour, neuf candidats sont inscrits pour les trois fauteuils vacants à l'Académie française.

Ce sont MM. J.-J. Weiss, Anatole de Ségur et Caro, — les trois noms en vedette, dit-on.

Puis MM. Taine, Alexandre Dumas, Paul Féval, Belmontet; enfin MM. Gaston Boissier et Mézière, tous deux professeurs au Collège de France.

On parle bien aussi de MM. Beulé, John Lemoine et Edmond About.

LES IMPOTS EN FRANCE.—La vente des tabacs a produit, pendant les neuf premiers mois de cette année, 20 millions de plus que pendant la même période de 1872.

On estime que le produit total des tabacs atteindra, cette année, 290 millions.

La taxe sur les sucres produira, à la fin de l'année, environ 94 millions.

L'impôt sur les boissons rapportera, cette année, 16 ou 17 millions de moins que le gouvernement de M. Thiers n'avait prévu. Le produit total sera d'environ 334 millions.

L'impôt sur le papier atteindra difficilement les 10 millions prévus.

—Le *Journal officiel* publie des jugements préparatoires relatifs à des absents civils.

Nous y relevons ceux qui suivent :

Par jugement en date du 10 juillet 1873, le tribunal de première instance de Vire (Calvados,) a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du sieur Isidore Denis, parti, il y a 19 ans, de Vassy, où il était domicilié, pour aller s'embarquer au Havre et quitter la France.

Par jugement en date du 28 juin 1873, le tribunal de première instance du Havre, a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du sieur George Oblever, embarqué au mois de novembre 1858, comme cuisinier, sur le navire américain le Samuel Daper, faisant voile pour la Nouvelle-Orléans.

—Les dépêches de Berlin annoncent que le gouvernement allemand réorganise avec une grande activité son armement. En revanche, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe officieux du cabinet de Berlin, exprime son étonnement de voir la France augmenter le budget de l'armée. "On se demande, dit-elle en hochant la tête, pourquoi un pays qui n'est menacé d'aucun côté, dont toutes les puissances de l'Europe souhaitent la prospérité morale et matérielle, etc, etc, augmente de 30 millions et demi son budget de la guerre, en présence d'une situation financière qui exige la plus stricte économie. On s'étonne surtout que les membres de l'Assemblée etc."

On vient de publier une savante et intéressante étude sur l'*Origine et la formation des noms de lieux*. Il recherche et découvre sans devenir systématique toutes les étymologies tirées de la nature du sol, des cultures, des produits ou des variations de la propriété, de la position du pays, etc. etc.

Quelques curiosités extraites de ce livre. La prononciation a souvent déformé les étymologistes; il a fallu quelque temps, par exemple, pour découvrir que dans les pays où l'on *chuinte*, c'est-à-dire où l'on remplace le double *ss* par le *ch*, Saint Agnan est devenu Saint-Chinian (Hérault) et Saint-Amand, Saint-Chamand (Cantal.)

Dans l'Oise, on trouve un hameau appelé Pont à Couleuvre; ici l'étymologie paraît simple; il y avait un pont; sur le pont on a trouvé un nid de couleuvres, D'où le nom. Eh bien ! pas du tout. Jadis ce bourg s'appelait Pont à Quileuvre, et dans un vieux texte latin : Pons qui aperit : Pont à qui l'ouvre, c'est-à-dire pont à péage.

Voici maintenant un curieux exemple des changements que pont faire un mot en voyageant. Sur les collines du Latium, le mot *cohors* ou *cors* signifiait claie, parc, enclos pour les bestiaux; dans le latin du moyen âge, *cors* (génitif, *cortis*) devint *cortis* et s'appliqua aux fermes et aux châteaux construits dans la Gaule (Graincourt, Liancourt, etc.) Le *curtis* des rois francs, plus beau que celui de ses vassaux, devint par excellence la *Cour*, synonyme de palais. De telle sorte que les dérivés courtois, courtisan, courtiser, qui symbolisent la délicatesse et l'élégance, descendent en ligne droite de *cors*, l'enclos où les bergers guerriers du Latium enfermaient leur bétail.

☞ Il y a économie à employer la poudre à levain de Dunham. Pour la pureté et la force elle n'a pas d'égale.

Guérison de toute espèce de Catarrhes.

Le remède connu sous le nom de "Golden Medical Discovery" du Dr. Pierce a eu un si grand succès, surtout quand on le prend avec le "Catarrh Remedy" du Dr. Sage et qu'on l'applique à l'aide de la "douche nasale" du Dr. Pierce—seul moyen d'atteindre les cavités supérieures et celles qui se trouvent au fond de la tête—le succès de cette préparation a été si éclatant, disons-nous, que le propriétaire s'est engagé, depuis longtemps, à donner une récompense de $500 à quiconque lui signalerait un cas où l'on n'ait pas obtenu la guérison. Les deux remèdes se vendent, chez les pharmaciens, $2, avec l'instrument.

Un exemple entre mille.

Cortland, Ill., 28 avril 1873.

Au Dr. Pierce, à Buffalo, N. Y.

Cher Monsieur,—Je vous annonce avec plaisir qu'après avoir eu recours pendant vingt ans, à différents remèdes contre le catarrhe, j'ai fait l'essai de votre "Catarrh Remedy" qui m'a guéri. Je n'ai pas souffert depuis deux ans.

S. WHEELER.

Les imposteurs.

Il faut se mettre en garde contre les imposteurs qui copient des annonces du Dr. Pierce en offrant des récompenses et ne sauraient opérer une seule guérison. Ceux qui n'ont pas assez de capacités pour écrire leurs annonces eux-mêmes peuvent rarement faire des découvertes importantes en médecine. 13janv—6t—v c

Décédé, hier matin, à 8 1/2 heures, à l'âge de 60 ans, JOSE XIMENEZ, natif de Mahon, île de Minorque, (Espagne). Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles J. B. Vanderstraeten, Hugonin et C. Ximenez, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 1/2 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 156 rue Royale, coin St-Pierre.

De la part de sa famille.

Falleció ayer, á las 8½ de la mañana, á la edad de 60 años JOSE XIMENEZ, natural de Mahon, Isla de Menorca, España. Los amigos de su familia y los de las familias J. Vanderstraeten, Hugonin y C. Ximenes, quedan respectuosamente convidados á asistir sin otro invitacion, á su entierro que tendrá lugar hoy, á las 3½ de la tarde, de su ultima morada, No. 156, calle Real, esquina San Pedro.

De parte de su familia.

ENTREPOT DE TAPIS.

17........Rue de Chartres........17

A. BROUSSEAU, IMPORTATEUR ET MARCHAND, Offre, en Gros et en Détail, TAPIS—1000 rouleaux, anglais et américains, TOILES CIREES, pour planchers, tables; toiles cirées émaillées. NATTES—1000 rouleaux, blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos. RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham, BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c. CRIN, guimpe, peluche, &c., &c. 11jv—3f MaV PP

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.

ELKIN & CO.,

168........RUE DU CANAL........168

RECOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de— TAPIS anglais, Velours et Bruxelles; TAPIS trois plis et Ingrain; TOILES Cirées de toutes largeurs; STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix. 14 sept—1mPP

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton, Nlle-Orléans, 12 janvier 1874—A une élection qui a eu lieu le 5 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année—

G. T. Beauregard, J. Hernandez, Alex. Bonneval, H. A. Lessassier, George Jonas, Paul Grunewald. Carl Kohn,

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, le général G. T. Beauregard a été réélu président à l'unanimité et F. McBride secrétaire. F. McBRIDE, Secrétaire. 14janv—4t

ANNONCE CORRIGÉE.

Bal de la Société Culinaire.

DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au SAMEDI 31 janvier, pour la BARRE et le VESTIAIRE du Bal de la Société Culinaire, à la Salle Grünewald, le 12 février 1874. Pour plus amples informations, s'adresser au No 20 rue d'Orléans ou 127 rue Remparts, encoignure Toulouse. 14janv—3t

Avis important aux personnes qui paient des licences.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, Premier District. NO. 139 DE LA RUE GRAVIER. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1874.

LES Capt. C. B. JOHNSON, T. R. O'BRIEN et J. L. FOLGER sont porteurs de commissions de ce bureau et sont seuls autorisés à inspecter les licences d'Etat de ce district pour l'année 1874. Quiconque, excepté les personnes ci-dessus mentionnées, essaiera d'inspecter les licences est un sapt autorisé par le bureau est un imposteur et devra être arrêté immédiatement. 13jan—10t N. C. FOLGER, Percepteur.

Grande Teinturerie du Sud,

(Toutes les Machines sont mues par la vapeur.)

M. F. E. BOUMARD, informe le public et les marchands de la ville et de la campagne, qu'il a terminé l'installation de son usine de TEINTURES ET D'APRETS de tissus neufs et qu'il est prêt à recevoir les marchandises qu'on voudra bien lui confier. Pour la TEINTURE ET LE NETTOYAGE DES ARTICLES DE TOILETTE POUR DAMES ET MESSIEURS, l'atelier spécial est organisé dans des conditions qui lui permettent de défier toute concurrence. Dépôt Central : Rue du Canal No 151, entre Carondelet et Baronne. Fabrique : Rue Commune No 343, Encoignure Robertson. N. B. Tous les ordres seront exécutés dans le plus bref délai. 14janv—1mPPsMarJD

Pommes de terre pour plant.

POMMES DE TERRE.—2,000 barils Early Rose de choix, Goodrich, Peerless, Early Harrisons, Pink Eyes et Jackson Whites—pour plant; 4,000 barils Ohio River Russets et Peach Blows sur chalands et en débarquement; OIGNONS—100 barils oignons Silver Skins. A vendre par J. C. MURPHY & CO., 14janv—2t Au No 36 de la rue Poydras.

Genièvre, Fromage de Hollande, MARRONS.

EN débarquement du vapeur Germania, en magasin, et à vendre par les soussignés : 15 quarts de pipe Genièvre marque du Lion, 100 caisses do do do de l'Ancre, 50 do Fromage de Hollande 1er choix, 50 barils Marrons d'Italie. LANATA & GELPI, Jr., 14janv—4 9 et 12 rue Jefferson.

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE, MARCHANDS DE Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur. DEPOTS—sur la levée, au Ferry du 3e District et Au coin des rues Louisa et Levée. BUREAU, No 22 de la rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne. ☞ On reçoit les ordres à l'un ou à l'autre endroit. 7 déc—3m

Mlle B. DE MIRANDA, INSTITUTRICE,

DONNE des leçons d'espagnol soit dans les maisons d'éducation, soit à domicile, ou chez elle, rue Julia, No 124. 6 janv—2t

Mlle. Desprez, Institutrice,

No. 28 rue de l'Esplanade, Entre Chartres et Levée.

A OUVERT depuis le 1er décembre un cours d'anglais et de français pour les deux sexes. Le cours a lieu de 7 à 9 heures du soir. Le prix par mois est très modéré. Mlle. Desprez ayant une grande expérience dans l'enseignement se recommande aux familles pour l'instruction de leurs enfants, ainsi qu'au public en général et particulièrement aux Européens, ne parlant pas l'anglais ni le français, qui arrivent ici. 4janv—1m—mar jeu dim.

Chant, Solfége, Piano,

MADAME CAMBIER, professeur de chant, de solfége et de piano, a l'honneur de prévenir ses élèves et les familles qu'elle a changé de domicile et qu'elle demeure actuellement rue St. Louis No 101, où elle est visible le jeudi et le samedi, de deux heures à quatre heures après midi. 9 déc—1m

Aux consommateurs de Gaz.

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans, Coin Baronne et Commune,

L'ESCOMPTE de vingt-cinq pour cent annoncé en juillet dernier, se fera sur les comptes de gaz consumé par les mètres, à dater du 1er janvier. Il est essentiel au maintien de cette concession que les retours soient prompts et que les frais de recouvrement soient réduits; les consommateurs sont donc respectueusement informés qu'il ne sera pas accordé d'escompte à moins que les comptes ne soient payés sur présentation ou aux bureaux de la compagnie le jour suivant. 1erjan—1m PPJAMES JACKSON, président.

ON DÉSIRE

QUE toutes les ménagères du Sud fassent l'essai de la poudre levain — PARAGON YEAST POWDER—de C. H. Collins. Elle est garantie la plus pure et la plus forte qui ait jamais été offerte au public. Demandez le Paragon à votre grocer et quand une fois vous l'aurez essayé vous n'en voudrez plus d'autres. Le dépôt pour la vente en gros est au No 34 de la rue Tchoupitoulas. 28 déc—1m

Aux consommateurs,

LE soussigné, dont le nom répond à sa profession, invite les consommateurs à passer chez lui rue Dumaine, No. 31. Il a un choix complet de VINS et de LIQUEURS, qu'il peut recommander comme qualité et qu'il débite à des prix extraordinairement bas. Tous ceux qui iront chez lui seront pleinement satisfaits. Il tient aussi une barre où le verre ne coûte que 5 cents. Venez donc tous chez FRANÇOIS BOISSON, 4jan—1m—MaJ D 31, rue Dumaine.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLÉMENT, Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gautier Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg. Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette. Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères. Des SARDINES de la marque Edelin Gillet. Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon & Cie., du GENIEVRE IMPERIAL Eagle et La Cloche, du PORTO et XERES de Paul Emile Thomas, B. Reig & Cie., des VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 - - - - - - - - - Rue Bienville - - - - - - - - - 23 & 25

14 janv—9m NOUVELLE-ORLEANS

Société de Secours aux Orphelins.—La réunion annuelle de la Société de Secours aux Orphelins aura lieu, à l'Asile Poydras, le VENDREDI, 16 janvier 1874, de midi à 2 heures de l'après-midi. Par ordre de la Directrice, MME M. J. ANDERSON, Secrétaire. 13janv—10t

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie La Salamandre.—A une assemblée générale des actionnaires, tenue le 1er décembre 1873, les actionnaires dont les noms suivent ont été élus directeurs de la compagnie pour l'année 1874 : Placide Forstall, Charles Lafitte, T. Bailly Blanchard, Félix Limet, Clément Millaudon, Gab. de Feriet, F. A. Gonzales, J. W. Homan, Pierre Pouts, Chs. Roman, Alfred Philips, Jos. Ménard, A. Castaing, Henry Weber, Victor Maignan, Isidore Pinsard, Jules Bauduc, J. T. D. Lefèvre, Charles Trouilly, Emile Legendre.

A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, MM. Jérôme Meunier, S. Hermann, H. Larousini, H. Larquié, A. M. Solari et F. Limongy ont été nommés directeurs pour remplacer MM. F. Gonzales, H. Weber, Jos. Ménard, Emile Legendre, I. W. Homan et Isidore Pinsard, démissionnaires.

A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, M. Charles Roman a été réélu président à l'unanimité, et M. Jules Lemore a été réélu secrétaire à l'unanimité. JULES LEMORE, Secrétaire. 7 janv—1m

AVIS.—Le steamer allemand GERMANIA, capitaine Winzen, venant de Hambourg, du Havre, de Santander et de la Havane, commencera le débarquement de sa cargaison sur la levée, au Poteau 42 et 43, Quatrième District, MERCREDI, le 14 janvier. Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en Douane aussitôt que possible, de prendre promptement livraison de leurs marchandises à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est pas faite sur la levée. WILLIAMS, RUPERTI & CO., 12jan—2t 180 rue de la Commune.

Licences de ville pour 1874.

JE me charge du paiement des Licences de Ville sur tout genre de commerce, d'industrie ou de profession, ainsi que sur Charrettes, Drays, Voitures, etc. en ALLOUANT UN ESCOMPTE TRES ELEVÉ, sur tout paiement ainsi fait. J'engage les personnes qui ont des Licences à payer de le faire le plus tôt possible afin de jouir du FORT ESCOMPTE que je puis accorder maintenant, car je crois que plus elles attendent moins elles obtiendront d'escompte. 13 janv—2t B. NAUTRÉ, No. 79 rue Bienville

Bringier Sugar Extracting Co.

LES actionnaires de la Compagnie ainsi que les personnes qui s'intéressent au progrès de la fabrication du sucre, sont informés que l'appareil Bringier fonctionnera jeudi, 15 du courant, sur la plantation Alice appartenant à M. P. S. Wiltz. Prendre le chemin de fer de Donaldsonville, au pied de la rue Calliope, à 8 heures moins un quart, s'arrêter à la station Bismark. 12 janv—2t

On a besoin

D'une BLANCHISSEUSE française qui blanchisse pour une petite famille, pour le loyer de trois chambres. Aussi, d'un garçon de salle à manger qui s'occupera en outre d'un bureau. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser rue Carondelet, No 142. 13 janv—1f

Demande de chambre.

UN MONSIEUR désire une jolie chambre meublée, sur les rues Roy. le ou Bourbon, et à proximité dans une maison où il aurait la jouissance d'une chambre de bain. Meilleures références. Adresser P. O. Box 811. 14jan—2t

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes de l'année expirée le 30 Décembre 1873 :		
Sur les risques d'incendie	$414,602 55	
Sur les risques de mer	301,160 83	
Sur les risques de rivières	42,874 56	
Total des primes		$758,638 94
En moins—primes non expirées le 31 décembre 1873	$125,605 93	
En moins—Primes rembourssées	11,776 68	
		137,382 5[illegible]
Montant net des primes		$621,276 [illegible]
Réassurances	$ 42,923 42	
Pertes par le feu	$183,070 07	
Pertes sur mer	67,172 06	
Pertes sur rivières	9,774 91	
		$260,017 04
Dépenses, taxes, etc. intérêt		17,401 45
Commissions des affaires d'agences		7,706 87
Réfaction (rebate) aux assurés		39,773 40
Intérêt semi-annuel sur le capital:		
Cinq pour cent payé en août 1873	$25,000 00	
Cinq pour cent payable en février 1874	25,000 00	
		50,000 00
		417,914 68
Réserve pour réclamations non réglées		$ 3,361 75
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
En caisse		$ 40,407 16
Effets à recevoir, pour primes		5,077 16
Bonds de la ville et autres bonds		125,000 00
Actions de la Compagnie du gaz et autres		7,314 50
Billets en garantie et billets hypothécaires		275,736 69
Primes en voie de recouvrement		190,270 62
Comptes en suspens		3,590 79
Primes d'agence pour décembre		1,012 20
Mandats		6,799 69
Succursale		4,524 21
Louisiana Cotton Factory		1,979 93
Propriété au coin des rues Canal et Camp		70,682 77
Autres propriétés foncières		28,532 29
Dû par des Compagnies d'assurance		7,465 76
		$774,605 77
Dépréciation		97,560 94
Valeur sur le marché, au comptant		$676,944 83

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Risques non expirés	125,605 93
Intérêt sur le capital, dû en février	25,000 00
Intérêts et dividendes non collectés	11,115 18
Effets à payer	1,716 00
Réclamations non réglées	3,361 75
Réserve de 2 1/2 pour cent sur les pertes	10,145 97
	$676,944 83

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 8 janvier A. D. 1874. P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. Au No 140 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, du 1er premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS : Geo. Urquhart, M. Payro, H. Gally, Placide Forstall, G. W. Babcock, Aug. Reichard, T. Bailly Blanchard, E. Miltenberger, A. Schreiber, W. B. Schmidt, Chas. Lafitte, J. Tuyes. 11jan—1an

Avis de Société.

NOUS nous sommes associé, aujourd'hui, Mr. LEON LEVY, de New York. Le nom de la maison reste le même, Mr. CHARLES WILL reste chargé de notre procuration générale. HOFFMAN, MARKS & CO., Encanteurs, Aux Nos 26 et 28 de la rue de Chartres. Nelle-Orléans, 1er janvier 1874. 11 janv—D Mer Ve

Dissolution de Société.

LA société commerciale qui existait entre les soussignés sous la raison de HENRI VALETON & CIE., est dissoute depuis le 31 décembre 1873, par expiration de contrat. JULES BENEZECH reste seul chargé de la liquidation des affaires de la société, et continuera le même genre d'affaires, dans le même local, HENRY VALETON, JULES BENEZECH. Nlle-Orléans, 9 janvier 1874.

J. BENEZECH, SUCCESSEUR DE HENRY VALETON & CIE. Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, &c., &c. Nos. 29 et 31 rue Bienville, N. O. 9 jan—6f

Argent! Argent! Argent!

AVANCES libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie, sur mandats de l'Etat, de la ville et de la police, au No 145 de la rue de la Commune, en face de l'Hôtel St-Charles. Conditions strictement confidentielles. M. JOSEPHSON, Directeur. 29 déc—1m

Réduction du prix du Coke!

Avis important aux familles qui visent à l'économie !

Economie de vingt-cinq pour cent sur le combustible!

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

Le prix du coke, livré aux consommateurs comme d'habitude, a été réduit, pour le moment, comme suit : Pour dix barils........Quatre piastres ! vingt........Sept piastres ! ! cinquante barils........Quinze piastres ! ! ! JAMES JACKSON, Président. 4janv—10t 1 1 J PP

Avis.

TOUTES procurations données par moi à différentes personnes cessent dès aujourd'hui, et sont nulles et non avenues. Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1874. JOSEPH SANTINI, 4jan—1m 40, rue Carondelet.

Avis.

LES propriétaires des marchés privés de la ville de la Nouvelle-Orléans sont appelés à se réunir à la salle de M. Jean, encoignure Bienville et Remparts, LUNDI le 12 janvier, à 6 heures P. M. pour affaires qui les concernent. On compte sur l'exactitude des dits propriétaires. 10 janv—8t

Grande Fabrique de Jupons.

Spécialité de Robes, Jupons, Peignoirs et toutes Lingeries de Luxe.

NOUS avons l'honneur de prévenir les dames de cette ville que nous venons d'ouvrir ici nos vastes ateliers de Robes faites par les premières ouvrières de Paris et sur les plus nouveaux modèles de cette ville, et nous confectionnerons aussi les Peignoirs d'appartements, Costumes blancs et Jupons de la dernière élégance. Les commandes sont exécutées avec le plus grand soin et livrées promptement. Un confortable salon d'essai est mis à la disposition de notre clientèle. Incessamment l'ouverture du magasin de modes SCHWARTZ & CO., 75 Chartres street, à côté du journal l'Abeille. 1er janv—1m

CHARLES Trouilly,

No 37........Rue de Chartres........No 37

ENCOIGNURE BIENVILLE.

SALON DE COIFFURE POUR DAMES —ET— MANUFACTURE DE CHEVEUX ET PERRUQUES.

MME CHARLES vient d'arriver d'Europe avec un superbe assortiment de Parfumerie, Corsets, Rubans, Fleurs, Eventails, Bijouterie, Cristaux de Baccarat, Peignes, Brosses et Articles de fantaisie.

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE JAIS. Voiles, Couronnes, Coiffure de Mariées A POUDRE.

Seul agent du "E. H. Thiellay's GOLDEN HAIR DYE," London. Dépôt central de l'EAU TONIQUE pour les cheveux de CHARLES TROUILLY. 4 déc—3m—eu dim mar

CHARBON

DU MOUNT CARBON.

A vendre par WASHINGTON MORTON, 138........GRAVIER........138. Ce charbon coûte 80 cts. le baril, délivré. 11janv—1m NLLE-ORLEANS.

CHARBON, 1ère QUALITÉ DE PITTSBURG CHS. GAULON, Pour écouler son stock de charbon, à résolu de vendre aux prix suivants : 5 barils à raison de 95 cents le baril. 10 do do à raison de 90 cts le baril. Laissez vos ordres au No. 146, rue Bourgogne, entre St-Pierre et Toulouse. 27déc—1m—4fpsMaJD.

P. & R. De VERGES,

Marchands, en Gros et en Détail, —DE— Charbon, Pittsburg, Anthracite, Cannel et autres. Bureau, rue Carondelet, No 24 1/2. Dépôt, au No 84 de la rue Dauphine, Débarcadère, au coin des rues Levée et Désiré, Nouvelle-Orléans. 14 nov—3m

Le Meilleur Sirop du Monde POUR LA TOUX

Est celui qui joint à l'efficacité un goût agréable et le bon marché.

Le Sirop Pectoral Balsamique —DE— DUCONGÉ

remplit toutes ces conditions. A. CARROUCHÉ, Agent général, Au No. 39 de la rue de Chartres, N. O. 7 jan—1m—dim mar & jeu

A vendre,

LE PROPRIETAIRE QUITTANT LE PAYS. Un Magasin de Modes et de Variétés, établi depuis longtemps, faisant de bonnes affaires, situé à l'angle des rues Chartres et Espagne, Troisième District. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 11jan—3f

D. R. PERRET,

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE, 11........RUE St-LOUIS........11 Nouvelle-Orléans. Il sollicite des Consignations de Coton, Sucre, Mélasse, Riz, Peaux, et autres produits à la vente lesquels il donnera toute son attention. 11jan—3ni d. mar. jeu

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR, 34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 14mars—1an

APPAREIL PERFECTIONNE —DU— GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et au Louisiane. Fabrique et salle d'encan au No. 2 du Triangle Building et No. 235 de la rue Peters (autrefois Nouvelle Levée,) entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans. E. ROBERTS, Surintendant, 6av—1an Lock Box 748 du bureau de la Poste

CLAIRVOYANCE.

LE Professeur LENOHMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste. Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas personnels ou de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur vous. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 75, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures : de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—6m

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLEANS, No 182, Rue du Canal, ENCOIGNURE DRYADES. HEURES DE BANQUE : De 9 heures A. M. à 3 heures P. M. Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures. Un intérêt est alloué sur les dépôts. C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BAGAS, Assist.-Caissier. On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv 74—1 an

ACHETEZ VOS CHAPEAUX —AU— ROBERT E. LEE,

Le magasin de la ville qui vend à meilleur marché. Coin Royale et St-Louis. 13nov—2m 2f[illegible]

Prix courant des Gants de Peau **AU GRAND DEPOT DE GUÉBLE & NIPPERT,**

137........RUE DU CANAL........137

GANTS agneau, 1 bouton	75 Cts.
do do 2 do	$1 00
do. chevreau 1 do	1 25
do. do 2 do	1 50

Nos clients et le public connaissent l'excellence et la supériorité de nos gants; à certifions; nos gants chevreau, supérieurs à n'importe quelle marque et pouvons garantir chaque paire. 17déc—1m PP

A. B. PHILIPS. R. N. OGDEN.

PHILIPS & OGDEN, AVOCATS, 114 rue de la Commune. 24déc—1m. Nouvelle-Orléans.

Compagnie Nationale d'Assurance DES Travailleurs (Workingmen) CONTRE L'INCENDIE.

OFFICE—No 29 RUE CARONDELET.

GEO. B. DYCHE, Président. SPENCER FIELD, J., Vice-Président. E. HARRY ANGAMAR, Secrétaire.

Comité Exécutif : GEO. D. HITE, G. E. BREWSTER, E. EUDE.

Comité de Finances : WM GOLDING, R. MC GUIRE, F. J. KUHNHOLZ.

Comité de Construction et Réparation. THOS. O'NEILL, E. G. WUNDERLICH. déc—1m

133........RUE DU CANAL........135 (Baltase Touro).

DÉPOT DE GLACES FRANÇAISES ET ALLEMANDES.

L. UTER

APPELLE respectueusement l'attention du public sur les prix excessivement bas de son assortiment si bien choisi de GLACES françaises et allemandes; GRAVURES et LITHOGRAPHIES simples ou coloriées; CHROMO-LITHOGRAPHIES; STORES, CORNICHES et Supports de Rideaux; CADRES pour Portraits et Tableaux, de tout genre et de toute grandeur. AU COMPTANT. Il exécute avec le plus grand soin les encadrements de tout genre; fait des cadres sur commande, redore les vieux cadres et rétame les glaces tachées ou avariées. 18 déc—1m—PP—1f3

Le Docteur A. GAUTHIER,

Ex-Médecin aide major de l'armée française, et muni d'un Diplôme américain, PRÉVIENT le public de la Nouvelle-Orléans, que, pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui sont journellement adressées, il visitera à domicile, et aux prix ordinaires, les malades qui lui feront demander à sa nouvelle résidence, No 326, rue Canal, encoignure Franklin. Consultations, pour maladies chroniques, de une heure à trois heures P. M. 25 déc—1d

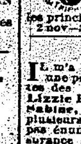

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du Baume Pectoral aux Navets Indiens. Préparé et vendu par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 2 nov—3m MaV D

AVIS.

IL m'a été volé dans la soirée du 23 décembre, une petite malle en cuir, contenant les comptes des steamers St. John, B. L. Hodge, Lizzie Hopkins, Bart Able, Lessie Taylor, Natchez, Wm. R. Pike, Collège Jefferson et plusieurs autres comptes et billets que je ne peux énumérer pour le moment; une police d'assurance sur la vie d'Antoine Picot, de St-Jean-Baptiste, de la Compagnie Equitable de la Louisiane; une lettre de valeur adressée à M. P. A. Chariot, du steamer "Lizzie Hopkins", contenant quatre cent onze 70/100 piastres, comme suit, savoir :

Cash	$150
Mandat de L. Sellers, sur MM. Llambias & Docker	25
Mandat de M. Frist, sur L. E. Brone	20
Balance en comptes approuvés et autres	

Une lettre adressée à MM. Dufour & Limet, contenant quatre-vingt-dix piastres en monnaie de "Currency".

Si la personne qui est en possession de la dite malle veut remettre au soussigné les papiers qu'elle contient elle pourra garder le Cash. Il ne sera pas fait de questions. Donaldsonville, 23 décembre 1873. JUST COMES, 25déc—[illegible] Donaldsonville

Avis.

LES négociants et les commerçants qui désirent avoir leurs livres bien tenus, ou qui ont l'intention d'ouvrir de nouveaux jeux, peuvent s'adresser aux soussignés, qui offrent leurs services comme teneurs de livres, correspondants et traducteurs de langues française, anglaise et allemande. Inventaires, balances, factures, relevés de comptes et jeux de livres tenus au mois. Plaine qui conviendra le mieux. Satisfaction garantie. A. & J. HUMMEL, 104, rue St-Louis. Références :—MM. Lehman, Goldchaux & Co., Gravenc & Co. Louis Stern & Bros; Hilborn, Hart & C. 18 déc—1m MaJ D.

☞ Reconnaissant du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, le soussigné annonce respectueusement au public et particulièrement, à ses anciens amis, qu'il a transféré ses bureaux au No. 31 de la rue du Camp, "bâtisse Tulane"—où il continuera sa spécialité de Encanteur et estimateur de propriétés foncières.

Il s'occupera personnellement de la vente et de l'achat de tous immeubles situés en ville : d'habitations, de terres minérales et boisées, de bons, actions de banques et autres obligations de la ville, de cargaisons, &c. d'après des instructions privées ou par ordre des tribunaux. Il se chargera de négocier les emprunts sur hypothèque et de la location de propriétés de ville. Ses conditions sont modérées.

Il espère que sa longue expérience et son dévouement aux intérêts de sa clientèle lui vaudront le même appui dont il a toujours été honoré. C. E. GIRARDEY. Nlle-Orléans, 16 décembre 1873. 16déc—1m

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE,

267........Chartres Street........267 Entre Dumaine et Ste-Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteau et Pyramides pour mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 21 janv—1 an

Cigares, Tabacs. J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 53 Encoignure Bienville. Manufacture à Vapeur de : TABAC A FUMER ET A PRISER. Et Importateur de : CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c. 18 mars—1an Nouvelle-Orléans.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—JANVIER 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat :

A. Association de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans. Ambiard (Mlle) Françoise.
B. Burnel (les époux). Bousagol (la famille). Brunet, Monchâtre. Butler, C. A. Boyer (Mme Vve). Barrière Jean-Pierre.
C. Cambon S. Cavaroc C. & fils. Camugli-Vincent.
D. Derepas, M. Dabo, Jean. Dupart, François. D'Augerot, Alfred.
E. Emery (Mme) A.
G. Granger Mr. Guibol François.
J. Igan Charles & Jean-Marie.
L. Lemane, (Mme Clément-Vve Madrac). Lepène Jean. L'Hoste (Mme Vve) née Chevrel.
M. Montandon François. Métayé Mr. Mognier Guillaume. Maccarty, frère de Eugène Maccarty, décédé. Maupas Jules.
O. Ottané Marie & Charles Robert.
P. Paslplan, cuisinier. Pasturau (Mme) née Jeanne Vallat. Péria, Jean-Marie (confiseur). Pingrin Louis. Plassan (Mlle Marie). Plassan, Louise-Eugénie. Plassan Adolphe. Perret Frank.
Q. Quilio David.
R. Roux (Mme) Vve Barral. Robin (Mme) née Louise Laurrier. Rébert, Charles et Marie Ottané. Renonard Emile. Roubaud Eugène.
T. Tiercelin Pierre-Aimé Loys. Toranelly (les époux). Thierry, Auguste et Julien. Tajean, Jean et François.
U. Ulman Nathan.
V. Vergeron Pierre-Gilbert

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1janv—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 JANVIER.—CLASSE No 10.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
78	55	1	74	49	41	16	13	27	3	65	53	67	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 13 janv. 1874. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. Ra[illegible]

Licences de Ville pour 1874.

H. HEIDENHAIN, COURTIER—Au No 33, rue Carondelet. Le règlement des licences et des taxes de ville et d'Etat est l'objet d'une attention particulière. 6 janv—1m

Encoignure Royale et Dumaine.

CHAUSSURES CHAUSSURES!! CHAUSSURES!!! BON MARCHÉ, —AU— PRIX D'ENCAN. —AU— **Magasin Rouge,** Encoignure Royale et Dumaine. M. LION, 20 déc—1m Agent.

AU NEW CHEAP JOHN (JOHN HANSEN)

ON continue à manufacturer, en dépit de l'INCENDIE, des BOTTES ET SOULIERS De première classe, pour la clientèle. Ces chaussures sont plus que précédemment meilleures et à un prix plus réduit au No 33, rue du Canal, à l'angle de la rue Peters, la porte après le magasin d'habillements de Cogan. 7nov—3m

PLANTES, ARBRES FRUITIERS, VIGNES,

Importés de France par le dernier vapeur. M. GUIOT a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes des plus nouvelles, Arbres Fruitiers premier choix, Rosiers nouveaux, Oignons et Bulbes à Fleur, Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfaite condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue St-Charles, No 24. 3janv—1m

J. SAGET, ARMURIER, 198........RUE DE CHARTRES........198 Entre Ste-Anne et Madison,

Annonce aux amateurs de la ville et à ses nombreuses clientèle de la campagne qu'il vient de recevoir des fusils à baguette, genre Cooper sur les canons desquels son nom est imprimé en lettres, qu'un grand assortiment de revolvers. Les Central et Lefaucheux, canons et batteries incrustées d'or et argent, qui défient toute concurrence comme élégance et comme ouvrage bien fini; aussi, un grand assortiment de revolvers de toutes espèces et de tous modèles. M. SAGET offre ses nombreuses clientèles et toute des armes d'argent et ville, et se charge de réparations d'armes de tous genres à des prix excessivement raisonnables. 6déc—3m

PIERRE DUFORT,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré de No 82 de la rue St. Louis au No 249 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toute classe, de jour et de nuit. Il donne des voitures pour mariages, soirées, cérémonies, etc. Le corbillard de 1ère classe, venant de la fabrique Crane, Breed & Co., de Cincinnati, que tout le monde a pu admirer dans plusieurs enterrements, lui appartient. 16fev—1an

Chaudières à Sucre du Tennessee De la célèbre Usine de Stacker,

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles. E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire, 24 oct—73—1 an No. 16 rue Union.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,

Pour $35 par mois par avance. Une Maison à deux étages, au No 142 de la rue Remparts, entre Toulouse et St. Pierre. S'adresser au No 143 de la même rue. 13jan—2f

A Vendre,

UN CAFÉ situé dans une des meilleures positions de cette ville, et faisant d'excellentes affaires. Pour les conditions s'adresser à A. E. BIENVENU, 7 janv—au 1er fév. No 21 rue Royale.

Une grocerie près du marché français.

GROCERIES A vendre pour du comptant ou des termes libéraux avec de bonnes garanties, une grocerie ayant une bonne clientèle pour le détail et le demi-gros, et à proximité du marché français. Pour de plus amples informations, s'adresser à J. G. Spor 71 rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti. 10 jan.—1aem.

Excellente Occasion.

GROCERIES UNE GROCERIE bien achalandée et située dans un excellent quartier du Troisième District, est à vendre à des conditions très libérales. Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de ce journal. 3janv—3f

A Louer,

LA MAISON, No 99, rue du Quartier entre Bourbon et Dauphine. Prix, $30 par mois. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de "l'Abeille". 3déc—3f

Bonne Occasion pour la Campagne.

A vendre pour cause de départ, une propriété consistant en 4 arpents de terre, avec un magasin de marchandises sèches et grocerie, une boulangerie, située à la Côte Gelée, Paroisse Lafayette, Lne. Le tout dans de bonnes conditions, et faisant d'excellentes affaires. Pour les conditions, s'adresser à MM. Queyrouze et Bois, à l'encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée, ou sur les lieux, à la Côte Gelée, à M. P. Dessens. 21 déc—1m

Occasion rare.

GROCERIES A VENDRE, à des conditions avantageuses, une MAGNIFIQUE GROCERIE située dans un des meilleurs quartiers du Deuxième District. Pour plus amples informations, s'adresser à S. CAMBON, rue Vieille-Levée entre Conti et Bienville. 13déc—1m

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal. Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1oct—☞ PPMaJ.R.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un râtelier de DENTS de la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 1[illegible] rue Remparts, Encoignure Canal. Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et l'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales. Extraction des dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. Venez voir la nouvelle base. 1fav—[illegible]

66 - - Rue Bienville - - 66 Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet, visite, de puis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires, fournit des dents artificielles si naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux. 20 fév—1an

Révolution! Révolution!

LES DENTS : $20........les Râteliers........$20 —Prix ordinaire $60— LE DR. GEO. P. MALONEY, No 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Râteliers à $15, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux râteliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction des dents sans douleur. 18fév—1an